



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accidents

Question écrite n° 90825

Texte de la question

M. Gilbert Collard attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur l'entretien des routes secondaires depuis leur départementalisation. Un député de la Gironde a fort justement fait remarquer que le maintien d'un virage très accidentogène vient de faire 42 morts près de Libourne. Il souhaiterait donc savoir si l'État compte aider les conseils départementaux dans la résorption de tels points noirs sur le réseau secondaire. Il souhaiterait également savoir si les secteurs accidentogènes des routes du Gard, dont l'existence est connue, ont été inventoriés afin d'être traités dans les plus brefs délais.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Collard](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90825

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 novembre 2015](#), page 8068

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)